



Si ce mail ne s'affiche pas correctement, retrouvez-le en PJ

Flash Info

Juin 2019

Info flash

MOUVEMENT 2019

Rassemblement devant l'IA
mercredi 3 juillet 10h

Mercredi 26 juin, une trentaine de collègues se sont rassemblés devant l'IA, à l'appel du SNUDI FO 13, pour exprimer leur mécontentement suite à la validation de leurs affectations sur des vœux non choisis, hors écran 1 et 2 du mouvement.

Cette mobilisation a payée puisque l'Inspecteur d'académie s'est engagé à reconsidérer ces affectations, en tenant compte du barème et de la distance qui sépare le domicile de l'école d'affectation.

Ce mercredi 3 juillet aura lieu le groupe de travail CAPD où les délégués du personnel vont pouvoir présenter et défendre les dossiers des collègues concernés.

Le SNUDI FO défendra tous les recours gracieux dont il a été destinataire.

Nous demandons à tous les collègues qui ne sont pas satisfaits de leurs affectations (points oubliés dans le barème, priorité médicale bafouée, vœu 999 sur une zone non choisie, TRS qui n'obtiennent pas la totalité des vœux dans la commune ou l'arrondissement souhaité comme stipulé dans le memento...) mais aussi à tous les collègues qui contestent les nouvelles règles du mouvement, de se rassembler au moment où les délégués du personnel étudieront toutes les situations évoquées en groupe de travail.

Parce que le syndicat et ses élus du personnel représentent la défense des intérêts particuliers et collectifs des collègues,
Parce que l'unité dans les revendications fait la force...

TOUS AU RASSEMBLEMENT MERCREDI 3 juillet à 10H
Devant l'Inspection académique (Bd Charles Nédélec)

Apportez vos pancartes avec vos revendications !

Nos délégués vous feront part des avancées obtenues durant l'instance. En fonction des résultats, nous demanderons qu'une délégation de collègues soit reçue par l'Inspecteur d'Académie.

Pour tout renseignement ou problème...

PERMANENCE téléphonique au 07.62.54.13.13

et par mail à contact@snudifo13.org

Contactez vos délégués
du personnel
SNUDI FO 13

Laurence ROUVIERE - 06.27.02.14.16
Sandra LOPEZ - 06.27.34.73.17
Franck NEFF - 07.62.54.13.13
Jean-Philippe BLONDEL - 06.81.60.64.35
Muriel LE CORRE - 06.86.93.58.32
Luc SALAVILLE- 06.61.14.39.19



Syndiquez-vous au SNUDI FO 13 pour 2019

En profitant de la cotisation aménagée « demi-année scolaire » (juin à décembre), uniquement pour les nouveaux syndiqués qui souhaitent adhérer cette année

**Bulletin d'adhésion (milieu d'année)
à télécharger >>ICI<<**

Vous pouvez fractionner votre règlement en plusieurs chèques (autant de mois restants en 2019).
Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Toutes les informations à suivre sur
notre site pour défendre nos droits et
garanties statutaires d'enseignants
fonctionnaires d'Etat

Un renseignement ?
Une question ?
Contactez-nous !

